



RAPPORT RSE

2026





Cliquez sur la section

1. – Présentation de l'entreprise

- 1.1 – Europlv | Entreprise engagée durablement
- 1.2 – Historique
- 1.3 – Chiffres clés
- 1.4 – La PLV, notre cœur de métier

2. – Introduction

- 2.1 – Engagement de l'entreprise en matière de responsabilité sociétale
- 2.2 – Objectifs du rapport RSE
- 2.3 – Référentiels utilisés et méthodologie
- 2.4 – Implantation et périmètre du rapport

3. – Gouvernance et stratégie RSE

- 3.1 – Vision et stratégie RSE
- 3.2 – Organisation de la démarche RSE
- 3.3 – Identification des risques et opportunités
- 3.4 – Dialogue avec les parties prenantes
- 3.5 – Objectifs et feuille de route RSE

4. – Environnement

- 4.1 – Enjeux
- 4.2 – Politiques
- 4.3 – Actions
- 4.4 – Indicateurs
- 4.5 – Bilan et objectifs

5. – Social et droits humains

- 5.1 – Enjeux
- 5.2 – Politiques
- 5.3 – Actions
- 5.4 – Indicateurs
- 5.5 – Bilan et objectifs

6. – Éthique

- 6.1 – Enjeux
- 6.2 – Politiques
- 6.3 – Actions
- 6.4 – Indicateurs
- 6.5 – Bilan et objectifs

7. – Achats responsables

- 7.1 – Enjeux
- 7.2 – Politiques
- 7.3 – Actions
- 7.4 – Indicateurs
- 7.5 – Bilan et objectifs

8. – Conclusion

- 8.1 – Bilan global
- 8.2 – Progrès réalisés
- 8.3 – Objectifs futurs
- 8.4 – Engagement de la direction

9. – Annexes

Nous contacter

1. – Présentation de l'entreprise

1.1 – Europlv | Entreprise engagée durablement

Depuis sa création, Europlv développe son activité industrielle en intégrant des exigences croissantes en matière de qualité, d'environnement et de responsabilité sociétale.

Dans un contexte d'évolution des attentes clients et réglementaires, l'entreprise a fait le choix d'inscrire durablement la RSE au cœur de sa stratégie.

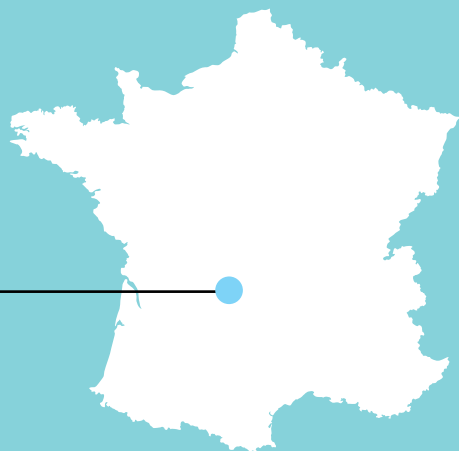
Cette démarche repose sur une conviction forte : **la performance économique ne peut être dissociée de la performance environnementale, sociale et éthique.**

La direction s'engage à piloter cette démarche avec exigence, transparence et ambition, en intégrant les enjeux RSE dans l'ensemble des décisions stratégiques et opérationnelles.

***"La RSE n'est pas une contrainte
mais un levier de performance globale et durable pour Europlv."***



1. – Présentation de l'entreprise



1.2 – Historique

Fondée en 1990, Europlv est une entreprise familiale française implantée à Saint-Victorien, en région Nouvelle-Aquitaine (Haute-Vienne 87).

Depuis plus de 35 ans, au cœur d'un territoire, berceau du carton ondulé et reconnu pour sa filière bois, nous concevons et fabriquons tous types de PLV, pour tous les secteurs d'activités. Nous développons ainsi des dispositifs sur mesure alliant créativité, technicité et maîtrise industrielle.

Fidèle à ses valeurs familiales et à son ancrage local, Europlv contribue activement au dynamisme économique et social de son territoire.

L'ensemble de notre activité est regroupé sur un site unique à Saint-Victorien : siège social, bureau d'études, création graphique, production, conditionnement et livraison. Cette organisation intégrée nous permet d'assurer réactivité, cohérence et maîtrise de chaque projet, du brief à la fin de vie de nos produits.

1.3 – Chiffres clés

- Effectif : 85 collaborateurs • Site industriel de 17 000 m²
- 900 000 PLV/an • 13,5 M€ de CA en 2025.



1. – Présentation de l'entreprise

Quelques exemples de types de PLV proposées à nos clients



Contenants carton



Contenants bois



Contenants multi matériaux



Communication carton



Communication bois



Communication multi matériaux



Stand d'animation



Théâtralisation



Habillage de linéaire

1.4 – La PLV, notre cœur de métier

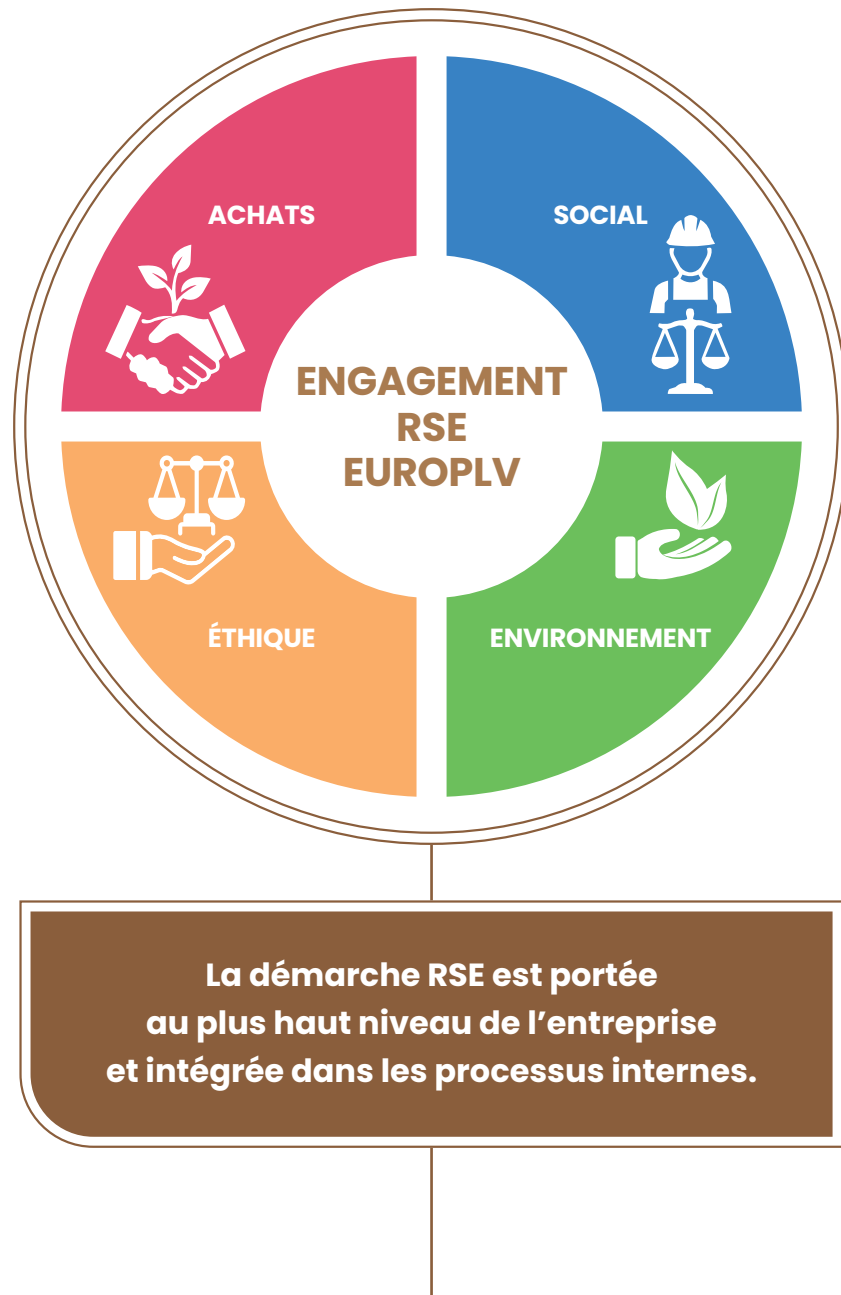
Europlv est concepteur et fabricant français de solutions de Publicité sur le Lieu de Vente (PLV) destinées à accompagner les marques dans la mise en valeur et présentation de leurs produits en point de vente.

Nous mettons à disposition des PLV contenant des produits destinés à la vente, ainsi que des PLV de communication pour accroître les ventes en magasin.

Son savoir-faire repose sur la maîtrise de plusieurs matériaux, notamment le carton, le bois et les solutions multi-matériaux, ainsi que sur l'intégration de l'ensemble des compétences nécessaires à la réalisation des projets : conseil, créativité, conception, bureau d'études, prototypage, impression, découpe, assemblage, conditionnement et livraison.

→ [Voir plus de PLV](#)

2. – Introduction



2.1 – Engagement de l'entreprise en matière de responsabilité sociétale

Europlv s'engage à :

- Réduire son empreinte environnementale
- Garantir la santé et la sécurité des collaborateurs
- Assurer des pratiques éthiques et transparentes
- Développer des relations responsables avec ses partenaires.

2.2 – Objectifs du rapport RSE

Ce rapport vise à :

- Formaliser les engagements RSE
- Présenter les actions mises en œuvre
- Mesurer la performance à travers des indicateurs fiables
- Démontrer la dynamique d'amélioration continue.

2. – Introduction



2.3 – Référentiels utilisés et méthodologie

La démarche RSE d'EUROPLV s'appuie sur :

- Les critères Ecovadis
- La norme ISO 14001
- La certification FSC®
- Le pacte mondial des Nations Unies.

Elle repose sur une logique d'amélioration continue :

- Identification des enjeux
- Définition d'objectifs
- Mise en œuvre d'actions
- Suivi d'indicateurs
- Revue de direction.

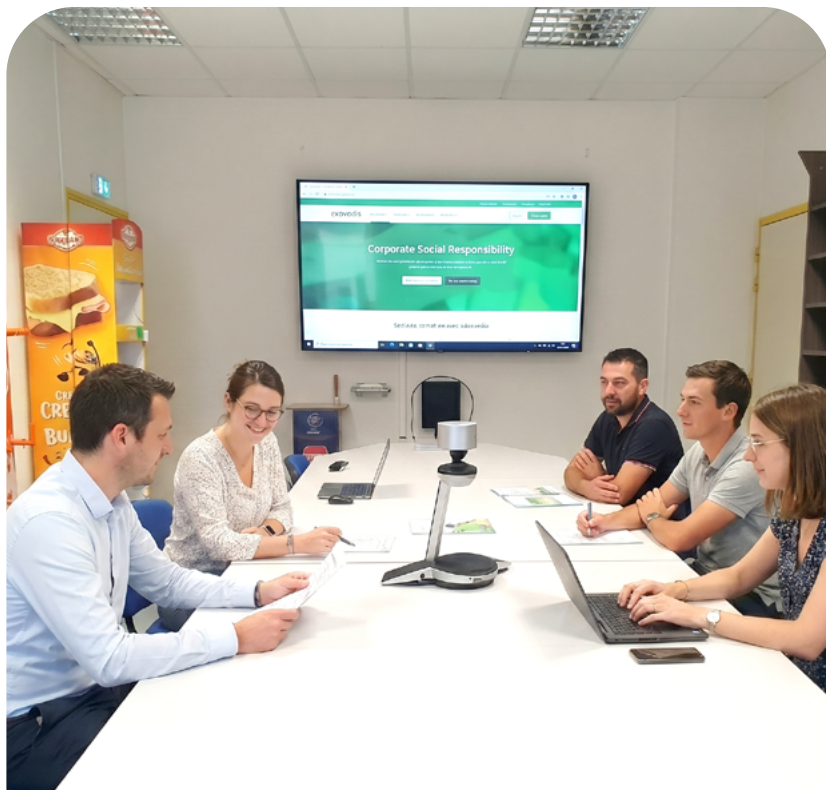
2.4 – Implantation et périmètre du rapport

1 seul site à Saint-Victorien (87) regroupant :

- Siège social
- Services administratifs
- Techniques : bureaux d'études, studio de création, méthodologie
- Unité de production
- Logistique.

Le périmètre du rapport couvre l'ensemble des activités du site.

3. – Gouvernance et stratégie RSE



**La démarche RSE est intégrée
aux processus opérationnels et constitue
un axe structurant de la stratégie.**

3.1 – Vision et stratégie RSE

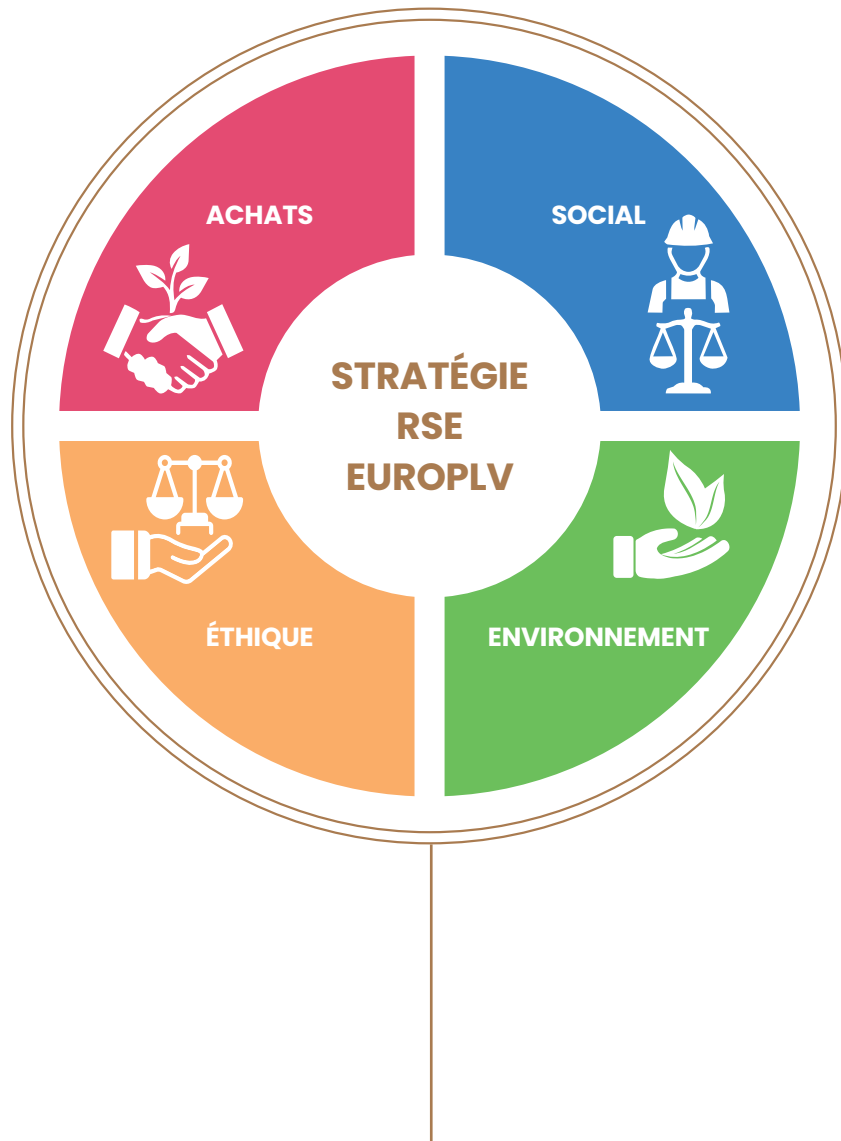
Europly inscrit la RSE comme un levier de :

- Performance
- Différenciation
- Pérennité.

3.2 – Organisation de la démarche RSE

- Encadré par le P.D.G.
- Piloté par le Responsable QSE
- Référents identifiés :
 - Chargée de missions RH
 - Responsable achats
 - Responsable communication
- Pilotage par le biais d'indicateurs
- Revue de direction semestrielle
- Revue RSE trimestrielle (Points Ecovadis).

3. – Gouvernance et stratégie RSE



3.3 – Identification des risques et opportunités

Risques :

Impact environnemental • Risques sécurité • Dépendance fournisseurs et clients.

Opportunités :

Éco-conception • Optimisation industrielle • Innovation matière.

3.4 – Dialogue avec les parties prenantes

Europlv entretient un dialogue régulier avec :

Clients • Fournisseurs • Collaborateurs • Organismes externes.

3.5 – Objectifs et feuille de route RSE

Amélioration continue • Réduction de l'empreinte carbone • Structuration des pratiques RSE.

4. – Environnement



Les indicateurs
sont suivis mensuellement
et analysés en revue de direction
afin de piloter la performance
et prioriser les actions

4.1 – Enjeux

Dans un contexte de transition écologique, l'environnement représente un enjeu stratégique majeur pour les PME, impliquant une transformation des modèles de production afin de réduire durablement les impacts, optimiser la consommation des ressources et renforcer la pérennité des activités.

4.2 – Politiques

Europlv s'appuie sur une politique environnementale structurée intégrée au système **ISO 14001**.

Nos objectifs environnementaux pour 2026-2027 sont de diminuer nos pollutions carbonées :

- **Scope 1 : -20%**
- **Scope 2 : -5%**
- **Scope 3 : -10%**

Soit un objectif de diminution de 396 tCO₂e/an d'ici 2 ans

À travers ces objectifs, Europlv affirme son engagement à agir de manière concrète pour le climat, en mobilisant l'ensemble de ses activités et de sa chaîne de valeur vers un modèle plus durable.

4. – Environnement



4.3 – Actions

Énergie :

- Passage éclairage LED dans le temps
- Diminution de la consommation d'eau avec des robinets détecteurs
- Zéro consommation d'eau dans le cadre de notre process de production.

Déchets :

- Tri strict • Réduction des rebuts
- Tous nos déchets sont gérés par des professionnels

>>> **Objectif 100% de déchets valorisés.**

Carbone :

- Réduction gâche machine • Optimisation production.

Éco-conception :

- Matériaux recyclés et recyclables
- Mono-matériaux
- Montage mécanique des PLV :
 - moins d'accessoires (clip, adhésif, etc.)
 - réduction des collages
- Notice de montage dématérialisée avec logo Triman
- Optimisation du conditionnement afin de réduire les volumes transportés.



4. – Environnement

4.4 – Indicateurs

INDICATEURS	2023	2024	2025	OBJECTIF 2027	ANALYSE
CONSOMMATION ÉLECTRIQUE PAR kWh/machine	...	46.5	36.7	30.0	La consommation électrique présente une évolution en baisse de 26%, traduisant l'efficacité des actions de réduction. Les actions engagées (LED, sensibilisation, process) contribuent directement à cette dynamique.
ÉMISSIONS CO ₂ (tCO ₂ e)	4 389.2	3 980.8	4 311.0	3 875.0	Les émissions de CO ₂ baissent de 2%, en cohérence avec les actions mises en place sur les process industriels. Optimisation des process de production et l'optimisation des flux constituent des leviers majeurs.
SCOPE 1	77.9	71.2	74.4	59.0	
SCOPE 2	28.4	27.1	24.9	23.7	
SCOPE 3	4 123.4	3 882.5	4 211.7	3 789.9	
% DE TAUX DE RECYCLAGE	...	98.9	98.8	>99,0	Le taux de valorisation des déchets reste élevé et stable dans le temps, reflétant l'efficacité du tri et l'implication des équipes.
% DE TAUX DE GÂCHE	26.7	29.4	27.4	24,0	Le taux de gâche reste un indicateur prioritaire. L'évolution observée de hausse puis baisse, montre un potentiel de progrès, nécessitant un suivi renforcé, mais reste lié à la variabilité des projets travaillés.





4.5 – Bilan et objectifs

L'analyse des indicateurs environnementaux met en évidence une trajectoire de réduction des impacts cohérente avec les objectifs définis.

Les résultats observés traduisent l'efficacité des actions engagées, notamment sur la maîtrise énergétique et la réduction des déchets.

Les écarts identifiés sur certains indicateurs structurants font l'objet de plans d'actions ciblés, suivis en revue de direction dans une logique d'amélioration continue.

Afin d'atteindre les objectifs dans le temps, nous continuons à réaliser des projets à moyen et long terme :

- Mise en place des éco-gestes dans l'entreprise
- Optimisation des commandes de matières premières
- Diminution de la gâche sur les emballages...



5. – Social et droits humains



Éco-gestes et protections disponibles



Poignées ergonomiques (TMS)



Formations à la sécurité

5.1 – Enjeux

Dans un contexte d'inclusion et de bien-être des salariés, l'humain est placé au cœur des échanges stratégiques afin de garantir leur intégration, leur fidélisation et contribuer à leur santé physique et mentale. La pérennité d'un salarié est un enjeu majeur porté par le développement des compétences et la gestion de carrière.

5.2 – Politiques

Europlv s'appuie sur des processus propres à l'entreprise et sur l'adhésion à des démarches qui contribuent à l'amélioration des conditions de travail des salariés.

À moyen terme, les objectifs sociaux et humains sont de diminuer les TMS (Troubles musculo-squelettiques) et de favoriser l'accès aux formations. Ces deux axes stratégiques permettent le développement des compétences dans des conditions de travail adaptées.

À travers ces objectifs, Europlv affirme sa volonté de pérenniser les salariés, de leur assurer une montée en compétence et l'engagement de ses collaborateurs.



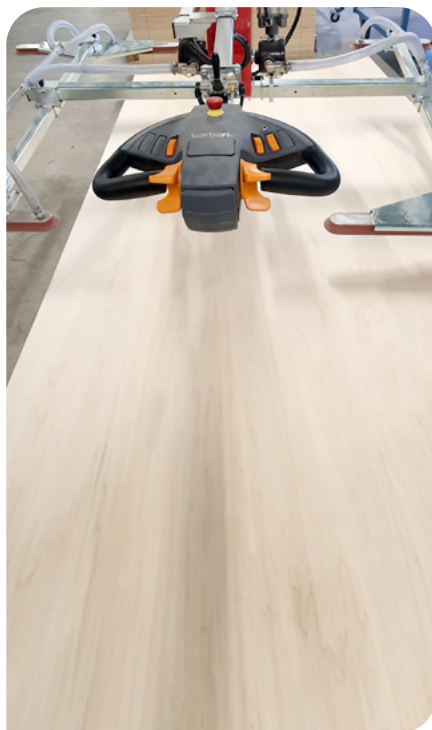
5. – Social et droits humains



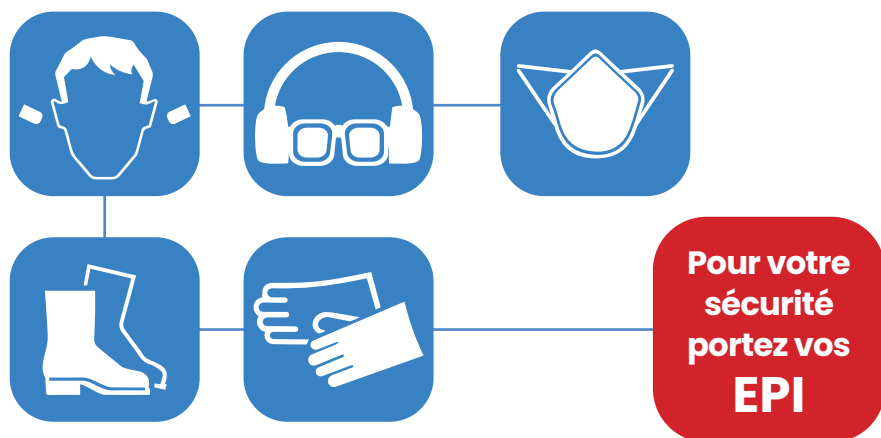
Transpalette haute levée



Tapis anti fatigue



Manipulateur panneaux bois



5.3 – Actions

• Prévention TMS

Afin d'améliorer le bien-être des salariés, des actions de prévention liées aux TMS sont continuellement mises en place.

Par exemple : tapis anti-fatigue, tables élévatrices, transpalettes haute levée, manipulateur de charge, etc.

L'entreprise revoit annuellement son DUERP (Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels) afin d'analyser les risques professionnels dans le principe de l'amélioration continue en matière de qualité de vie au travail, dans le cadre des TMS.

• Formation

Depuis plusieurs années, l'entreprise investit dans de nouvelles machines afin d'optimiser sa production et forme les salariés à ces nouvelles technologies afin de maintenir et de faire évoluer leurs compétences.

Europlv porte également une attention particulière aux formations liées à la santé et la sécurité des salariés, notamment avec les formations SST (Sauveteur Secouriste du Travail) et EPI (Equipier de Première Intervention).

• Santé / Sécurité

Europlv met régulièrement à jour son DUERP afin d'améliorer la santé et la sécurité des salariés. Afin de pallier les risques d'accident de travail, Europlv fournit à l'ensemble des collaborateurs et des intérimaires les équipements de protection individuelle, le livret d'accueil puis les forme à la sécurité au travail. Chaque accident de travail qui survient est analysé avec importance afin d'apporter des actions correctives.



5. – Social et droits humains

5.4 – Indicateurs

INDICATEURS	2024	2025	EVOLUTION	ANALYSE
TAUX DE FRÉQUENCE DES ACCIDENTS	57,0 %	44,6 %	-21,8 %	Le taux de fréquence évolue à la baisse de presque 22% traduisant une amélioration de la prévention. Les actions de sensibilisation contribuent à cette évolution.
NOMBRE MOYEN D'HEURES DE FORMATION PAR SALARIÉ	5,8	11,1	+ 102,4 %	L'augmentation des heures de formation témoigne de l'investissement de l'entreprise dans le développement des compétences.
TAUX D'ABSENTÉISME	6,7%	6,0 %	-10,0 %	L'absentéisme est à la baisse. Une analyse des causes permet d'adapter les actions de Qualité de Vie au Travail (QVT).
TAUX D'ACCIDENT DE TRAVAIL ET MALADIE PROFESSIONNELLE (AT/MP)	2,7%	1,9 %	-29,8 %	Le taux attribué pour les AT/MP est à la baisse, ce qui démontre une diminution des absences liées aux accidents de travail et maladies professionnelles.
TAUX DE TURNOVER	20,9%	24,1 %	+15,2 %	Le taux de turnover est à la hausse due à la pyramide des âges et des départs à la retraite.



5. – Social et droits humains



Formation sur les nouveaux outils de production

5.5 – Bilan et objectifs

Les indicateurs sociaux traduisent une amélioration continue portée à la sécurité et au bien-être des collaborateurs.

Les actions de prévention et de formation participent activement à la maîtrise des risques professionnels et au développement des compétences.

Afin de continuer à contribuer à l'amélioration des conditions de travail et à renforcer le sentiment de sécurité, Europlv intensifie ses actions notamment à travers la sensibilisation des salariés à la sécurité au travail mais également par le biais de formations spécifiques métier.

6. – Éthique



“Le dispositif éthique repose sur une prévention active et une culture de conformité partagée.”

6.1 – Enjeux

Chez Europlv, les enjeux liés à l'éthique et à l'intégrité couvrent plusieurs dimensions essentielles au bon fonctionnement de l'entreprise.

Ils incluent notamment la mise en place d'un environnement de travail fondé sur la confiance et le respect, la garantie de la qualité, ainsi que la gestion responsable des ressources et des biens de l'entreprise.

Ces enjeux concernent également la prévention des conflits d'intérêts, ainsi que le développement de pratiques commerciales loyales et transparentes.

Enfin, ils impliquent le maintien de relations sereines et responsables avec l'ensemble des parties prenantes : clients, partenaires, fournisseurs, collaborateurs et, plus largement, la société.



6. – Éthique



6.2 – Politiques

Europlv a construit sa réputation d'intégrité sur ses valeurs et sur le respect des lois en vigueur. À ce titre, Europlv et l'ensemble de ses salariés s'engagent à respecter en toutes circonstances les lois et réglementations applicables dans le cadre de leurs activités.

Europlv s'engage également à respecter les principes et droits fondamentaux qui lui sont applicables, notamment la Déclaration Universelle des droits de l'Homme, le Droit du Travail et la Convention Collective Nationale.

Dans ce cadre, l'entreprise adopte une démarche fondée sur le principe de « tolérance zéro » vis-à-vis de toute forme de corruption, active comme passive. Cet engagement concerne l'ensemble des collaborateurs, chacun pouvant se référer au Code de Conduite.

Par ailleurs, Europlv inscrit son activité dans des valeurs fortes et s'engage à respecter les règles éthiques relatives à la santé, à la sécurité, au travail et au respect de l'environnement, telles qu'étayées dans le Code Éthique.

Enfin, Europlv s'engage au strict respect des règles de libre concurrence ainsi que de la réglementation applicable en matière de protection des données à caractère personnel.





Code éthique

6.3 – Actions

• Formation anti-corruption

Formation du responsable méthodes, de la responsable achats et de la directrice commerciale.

• Rédaction du code éthique

Mise en place d'un code éthique reprenant tous les enjeux liés à la corruption, la santé et la sécurité des salariés, l'équilibre vie professionnelle et vie personnelle, le respect de la libre concurrence et la protection des données à caractère personnel.

• Respect des politiques de conformité d'Europlv

Europlv a mis en place des procédures de conformité qui ont pour vocation de flécher la prise de décision des collaborateurs dans un certain nombre de situations. Les collaborateurs appliquent ces procédures dès leur entrée en vigueur.

• Procédure d'alerte

Tout collaborateur, toute personne ou tiers, peut utiliser la procédure d'alerte d'Europlv, dans le respect des lois et réglementations en vigueur s'il suspecte une violation de la législation ou du Code Ethique d'Europlv. Un groupe de quatre référents a été créé afin de recueillir spécifiquement les alertes, qui peuvent également être adressées via un canal dédié.

• Dispositif lanceur d'alerte

Europlv s'engage à ce qu'aucun lanceur d'alerte ne soit sanctionné, licencié ou fasse l'objet d'une mesure discriminatoire, directe ou indirecte.

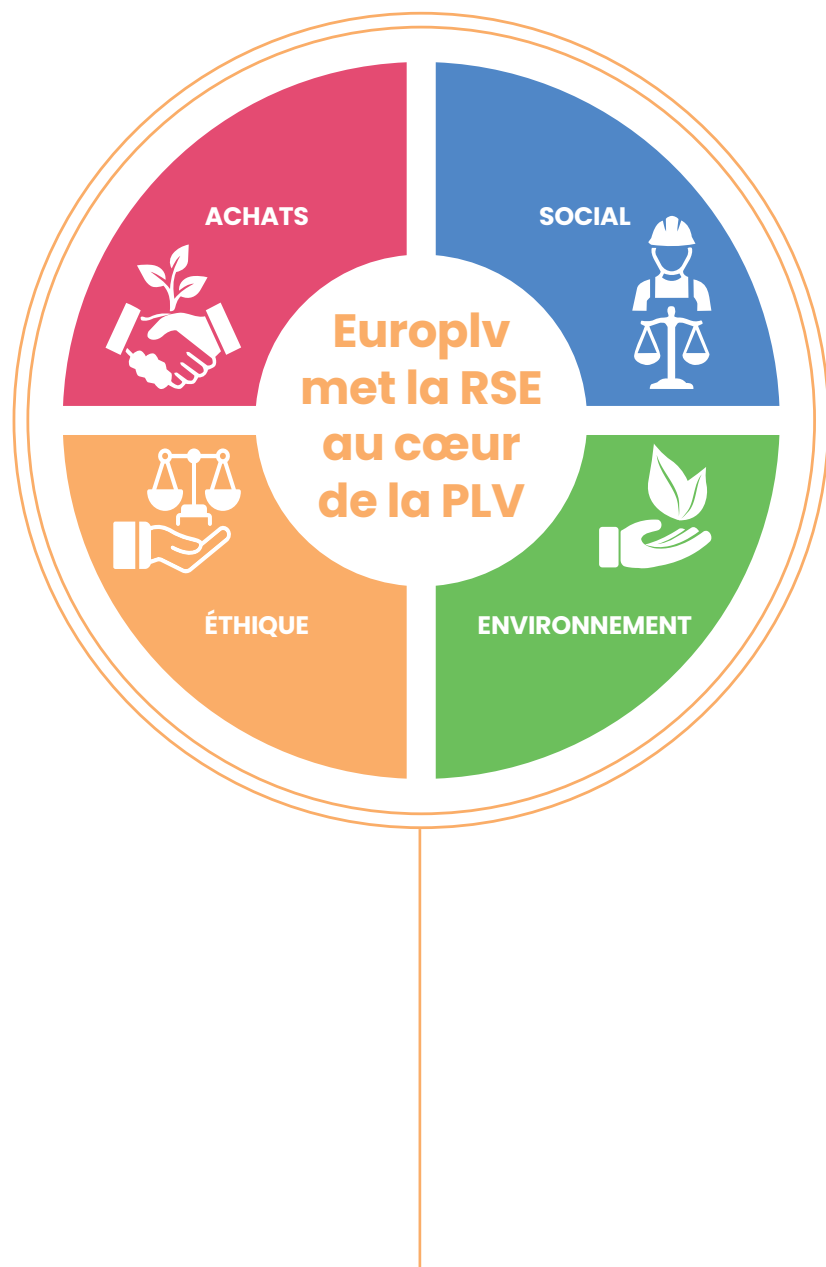
6. – Éthique

6.4 – Indicateurs

Chaque écart identifié donne lieu à un plan d’actions formalisé, avec suivi et évaluation de l’efficacité

INDICATEURS	RÉSULTATS 2025	ANALYSE
% DE PERSONNEL FORMÉ À L'ÉTHIQUE/ ANTI-CORRUPTION	23%	Le déploiement des actions de sensibilisation permet d'ancrer les bonnes pratiques au sein de l'organisation.
NOMBRE DE SIGNALEMENTS ÉTHIQUES/ANTI-CORRUPTION	0	L'absence d'incident significatif traduit un bon niveau de maîtrise des risques.
NOMBRE DE CAS AVÉRÉS DE CORRUPTION/ÉTHIQUE	0	L'absence de cas avérés démontre la compétence d'Europlv à sensibiliser sur la corruption
NOMBRE D'UTILISATION DU DROIT DE RETRAIT	0	L'absence d'utilisation du droit de retrait souligne une maîtrise de nos démarches sécurité.





6.5 – Bilan et objectifs

Les indicateurs démontrent que l'entreprise dispose d'une démarche éthique efficace vis-à-vis de l'absence avérée de signalement quel qu'il soit.

Europlv pérennise sa démarche par la mise en place du principe d'amélioration continue :

- Formalisation d'une politique RSE
- Action prévue : sensibilisation à l'anti-corruption des salariés en lien avec la clientèle (chefs de projet, commerciaux, chefs de fabrication...).

7. – Achats responsables



Ces enjeux s'inscrivent dans le cadre du système de management environnemental ISO 14001 d'Europlv, qui intègre les achats comme un facteur clé de la performance environnementale.

7.1 – Enjeux

Les achats représentent un levier stratégique dans la maîtrise des impacts indirects d'Europlv, notamment en raison du poids des matières premières et du transport dans l'empreinte environnementale des produits.

Les principaux enjeux identifiés sont :

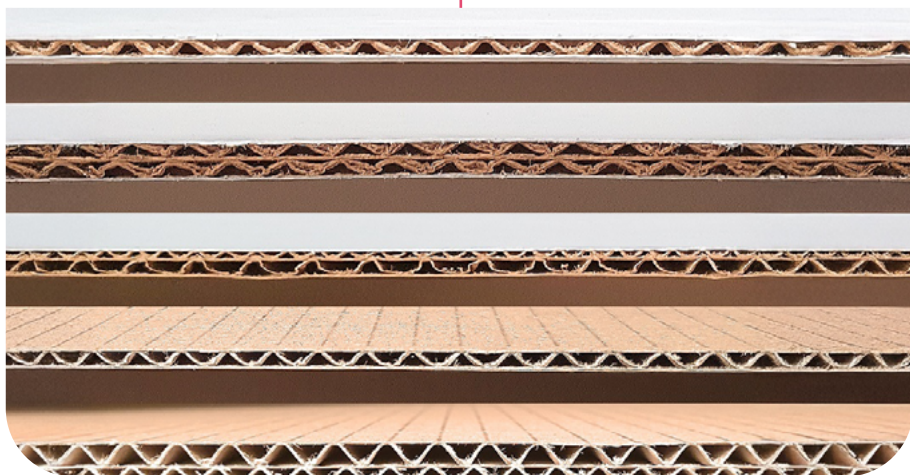
- La réduction des impacts environnementaux sur l'ensemble du cycle de vie des produits (matières, fabrication, transport, fin de vie)
- La maîtrise des risques RSE au sein de la chaîne d'approvisionnement
- Le respect des droits humains et des conditions de travail chez les fournisseurs
- Le développement de partenariats durables avec des fournisseurs engagés
- Le maintien d'un ancrage territorial fort.



7. – Achats responsables



Code de conduite RSE fournisseurs



7.2 – Politiques

Europlv a structuré sa démarche autour de plusieurs dispositifs complémentaires :

Une charte des achats responsables

Elle formalise les principes applicables à l'ensemble des achats, notamment :

- L'intégration des critères environnementaux et sociaux dès la phase de sélection des fournisseurs
- La priorisation des fournisseurs engagés en RSE
- La limitation des dépendances financières des fournisseurs vis-à-vis d'Europlv
- La promotion des achats locaux et des solutions de réemploi.

Un code de conduite RSE fournisseur

Ce document fixe les exigences minimales attendues des fournisseurs en matière :

- De droits humains et de conditions de travail
- D'éthique des affaires (lutte contre la corruption, concurrence loyale)
- De protection de l'environnement
- De transparence et de traçabilité.

Un dispositif de formation des acheteurs

Cette formation permet :

- D'assurer la compréhension des enjeux
- D'intégrer les critères RSE dans les décisions d'achat.

7. – Achats responsables



**Ces dispositifs
permettent d'identifier les risques,
de suivre les progrès et
d'engager les fournisseurs dans
une démarche d'amélioration continue.**



**Ces actions
contribuent à la préservation
des ressources naturelles et à la réduction
de l'impact environnemental des produits.**

7.3 – Actions

Structuration de l'évaluation fournisseurs

Europlv a mis en place plusieurs outils pour piloter la performance RSE de nos fournisseurs ciblés :

- Évaluation annuelle des fournisseurs
- Questionnaire RSE fournisseur
- Analyse des risques RSE fournisseur
- Suivi de la dépendance financière des fournisseurs vis-à-vis d'Europlv
- Signature du code de conduite RSE par les fournisseurs.

Fournisseurs locaux ou basés en France

L'entreprise privilégie les fournisseurs français afin de :

- Réduire l'empreinte carbone liée au transport
- Sécuriser les approvisionnements
- Soutenir le tissu économique local.

Matières responsables

Europlv s'appuie sur des exigences fortes concernant les matières premières :

- 100 % des plaques de carton ondulé achetées sont certifiées FSC®
- Recours à des matières recyclées dans la composition des cartons ondulés
- Encouragement des fournisseurs à développer des solutions recyclées et recyclables.



7. – Achats responsables

100 % des acheteurs Europlv
sont formés aux achats responsables.

7.4 – Indicateurs

INDICATEURS	RÉSULTATS 2023	RÉSULTATS 2025	ÉVOLUTION	ANALYSE
% DE FOURNISSEURS CIBLÉS AYANT SIGNÉ LE CODE DE CONDUITE RSE DE EUROPLV	80 %	86 %	+8%	La progression du taux de signature traduit une meilleure adhésion des fournisseurs aux engagements RSE d'Europlv.
% DE FOURNISSEURS CIBLÉS AVEC UNE DÉPENDANCE FINANCIÈRE VIS-À-VIS DE EUROPLV	0%	0%	stable	L'absence de dépendance financière limite les risques économiques pour les fournisseurs et favorise une relation commerciale équilibrée.
% DE FOURNISSEURS CIBLÉS FRANÇAIS	100%	86%	-14%	La part majoritaire de fournisseurs français contribue à limiter les impacts liés au transport et à soutenir l'économie locale.
% DE FOURNISSEURS CIBLÉS AYANT RÉPONDU À NOTRE QUESTIONNAIRE RSE FOURNISSEUR	70%	86%	+23%	L'augmentation du taux de réponse améliore la connaissance de la performance RSE des fournisseurs et le pilotage des risques.
% DE FOURNISSEURS CIBLÉS AYANT UN CODE D'ÉTHIQUE DIFFUSÉ À SES EMPLOYÉS	30%	43%	+43%	La progression de cet indicateur reflète une meilleure structuration des démarches éthiques chez les fournisseurs



7. – Achats responsables

7.4 – Indicateurs

INDICATEURS	RÉSULTATS 2023	RÉSULTATS 2025	ÉVOLUTION	ANALYSE
% PLAQUES CARTON ONDULÉ ACHETÉES CHEZ DES FOURNISSEURS CERTIFIÉS FSC®	100 %	100 %	stable	L'objectif est maintenu à 100 %, garantissant un approvisionnement auprès de fournisseurs certifiés FSC®.
% PLAQUES CARTON ONDULÉ ACHETÉES FSC®	88% en 2024 Pas de donnée en 2023	100%	+14%	L'atteinte de 100 % confirme l'engagement d'EuroPLV en faveur d'un approvisionnement en matières issues de forêts gérées durablement.
% DE PAPIER RECYCLÉ DANS LES PLAQUES DE CARTON ONDULÉ	83%	85%	+2%	L'augmentation de la part de papier recyclé réduit l'impact environnemental des matières premières.
FOURNISSEURS CIBLÉS AVEC RISQUE RSE « ÉLEVÉ »	4	2	-50%	La réduction de 50 % du nombre de fournisseurs à risque RSE traduit une amélioration globale du profil de risque RSE du panel.
FOURNISSEURS CIBLÉS AVEC RISQUE RSE « TRÈS ÉLEVÉ »	2	1	-50%	





7.5 – Bilan et objectifs

Afin de poursuivre sa démarche, Europlv prévoit de :

- Poursuivre la sensibilisation et l'accompagnement de nos fournisseurs
- Maintenir un haut niveau d'exigence sur les matières responsables et les achats locaux
- Consolider l'analyse des risques RSE afin de mieux prioriser les actions.

8. – Conclusion

8.1 – Bilan global

Au travers de ce rapport RSE, Europlv confirme son engagement en faveur d'un développement responsable et durable.

Les actions mises en œuvre démontrent la capacité de l'entreprise à concilier performance industrielle, maîtrise des impacts environnementaux, qualité de vie au travail, pratiques éthiques et achats responsables.

8.2 – Progrès réalisés

La structuration de la démarche RSE, l'obtention et le maintien des certifications, les investissements réalisés, l'implication des équipes, ainsi que le renforcement des pratiques en matière d'achats et d'éthique, constituent aujourd'hui des bases solides pour répondre aux attentes croissantes des parties prenantes.

8.3 – Perspectives et objectifs futurs

Consciente que la responsabilité sociétale s'inscrit dans une dynamique de progrès permanent, Europlv poursuivra le déploiement de ses plans d'actions, l'amélioration de ses indicateurs dans le temps et l'intégration des enjeux RSE dans l'ensemble de ses processus.

8.4 – Engagement de la direction

La Direction réaffirme sa volonté de mettre la RSE au cœur de l'ensemble de ses décisions.

Grâce à l'engagement de ses équipes et à la mobilisation de l'ensemble de ses partenaires, Europlv poursuit, depuis 1990, sa trajectoire d'amélioration continue et contribue à une industrie plus responsable, plus durable et créatrice de valeur sur son territoire.

9. – Annexes

Certification ISO 14001



Téléchargez

Certification FSC®



Téléchargez

Politique environnementale



Téléchargez

Ecovadis



Demandez notre fiche d'évaluation

Pacte Mondial des Nations Unies



Téléchargez

Pour une meilleure compréhension du rapport, voici quelques liens utiles :

- >>> [SCOPE 1, 2 et 3](#)
- >>> [Pacte Mondial des Nations Unies](#)
- >>> [ISO 14001](#)
- >>> [FSC®](#)



Siège social, bureaux et production :
ZA les petites granges – 87420 Saint-Victorien
| 05 55 03 50 50 |

contact@europlv.com

europlv.com



[Retour au sommaire](#)

